

UCCLE
Estaminet “Au Vieux Spijtigen Duivel”
621 chaussée d’Alseberg

Thomas Coomans, 20 janvier 2006

Demande de classement introduite par le collège des Bourgmestre et Echevins d’Uccle

Préambule: deux demandes antérieures non abouties

- 1992: la CRMS a déjà donné un avis favorable au classement de ce bâtiment lors d’une première demande introduite par la commune en 1990
- 1995: proposition de classement par le Service des monuments et sites

La motivation du classement jointe au dossier porte sur:

- l’ancienneté du bâtiment qui remonte au deuxième quart du 18e siècle et portait au moins dès 1771 le nom de *Spytighen Duyvel*
- sa fonction de relais de diligences le long d’une chaussée menant à Bruxelles
- la façade blanchie et la porte cintrée et son enseigne en bois (du 18^e)
- le caractère folklorique de la salle du café
- la fréquentation du lieu par le conseil communal et des célébrités parmi lesquelles Charles Beaudelaire
 - c’est donc surtout la valeur historique et folklorique d’un « lieu de mémoire » ucclois qui est mise en avant

Quelles parties classer ?

La proposition porte sur le classement du bâtiment comme monument, sans plus de précision. Une visite des lieux nous a convaincu de la nécessité de préciser ce qu’il convient de classer et ce qui n’en vaut pas la peine.

A- Comme monument

- La façade côté chaussée d’Alseberg, le pignon du côté de la rue Bens et la toiture en bâtière devraient être classés. Par contre, la façade arrière originale a disparu lorsque le bâtiment a été allongé par une annexe couverte d’une bâtière perpendiculaire sans valeur architecturale.
- À l’origine le bâtiment comptait 5 travées et la porte occupait celle du milieu, ouvrant sur un couloir transversal desservant une pièce de part et d’autre. Les deux travées à droite de la porte ont été détruites en 1954, pour des raisons de stabilité, semble-t-il. Les travées qui subsistent « versent » d’ailleurs légèrement vers la rue et sont retenues par des tirants. Le trafic intense et les vibrations du tram n’améliorent pas la situation.
- À l’intérieur, au rez-de-chaussée, le vestibule et le vieil escalier de bois ainsi que la partie antérieure de la salle de l’estaminet devraient être classés. Par contre, la partie postérieure de l’estaminet, correspondant à l’annexe susmentionnée, n’a pas de valeur intrinsèque mais seulement une valeur d’accompagnement. Rien n’y est ancien (fausse cheminée, mobilier récent, châssis à double vitrage, etc.). La cuisine à l’arrière ne mérite pas d’être classée.
- La partie antérieure de l’estaminet n’est que partiellement authentique : le bar et le carrelage moderne ainsi que les bancs, chaises et tables n’ont pas de valeur en tant que tels. La structure du plafond portée par une poutre transversale, elle-même soutenue par deux colonnettes en fonte (lors du percement de la façade arrière et l’allongement de

la salle) ainsi que le poêle à charbon au milieu de la pièce contribuent à donner un cachet au lieu.

- La cave couverte de 4 voûtes d'arêtes en brique retombant sur un pilier central carré est intacte et mérite classement.
- Les pièces à l'étage ont été entièrement refaites, récemment. Les cloisons, portes, châssis etc. sont neufs et sans intérêt.
- Je n'ai pas vu la charpente

B. Périmètre de protection

- Les abords immédiats du « Stytighen Duyvel » sont, à première vue, désastreux. Surtout la friterie installée contre le pignon latéral du bâtiment et encadré de néons criards et d'une cheminée en alu clinquant est du pire effet. Cette friterie, sans étage, remplace en fait une baraque à frites (roulotte). C'est tout sauf une plus value ! On peut espérer que le classement de l'estaminet, à terme, fera disparaître la friterie dont l'emplacement gagnerait à être libre et planté d'un bel arbre.
- Plus intéressante est le « Carré Tillens », qui, un peu plus loin, débouche sur la rue Bens. Il s'agit d'une impasse avec des maisons ouvrières de part et d'autre, datant de vers 1900. Ce genre de petit lotissement suburbain est typique des environs de chaussées que desservait les trams/vicinaux. Celui-ci est un témoin rare à Bruxelles (à Louvain, il en reste plusieurs) et semble bien conservé. Il mériterait de faire l'objet d'une étude. Jusqu'à la démolition de la moitié du « Stytighen Duyvel » en 1954, le jardin de l'estaminet touchait l'arrière du « Carré Tillens ». La division du terrain original du « Stytighen Duyvel » en trois bâtiments (kadastrés :249 a2, 149 h2 et 249 f2) dont deux de la fin des années 1959, un grand jardin (249 k2) et une intéressante remise dans le fond touchant au « Carré Tillens » (249 t) a rompu la cohérence de ce qui fut un ensemble de banlieue rurale.

C. Conclusion

- comme monument : les façades avant et latérale, l'enseigne, la toiture, la partie antérieure de l'estaminet, l'escalier et la cave du « Stytighen Duyvel », chaussée d'Alseberg 621.
- comme périmètre : à discuter compte tenu de la complexité du parcellaire à l'articulation de la chaussée d'Alseberg, de la rue Bens et du « Carré Tillens ».

Quelques photos intérieures ont été prises pour compléter le dossier.